

Elu.e.s CFE-CGC : Sandrine Chapelle, Cédric Normand, Vincent Normand, Pascal Loquin, Rachida Dumont, Driss Noussair, Jean-Paul Champagne (Représentant Syndical).

Dans ce compte-rendu allégé, vous lirez des informations sur :

- La fermeture de sites clients
- La présentation des comptes 2023 du CSE... et c'est plutôt inquiétant !

1. Information relative aux fermetures de sites clients

Une liste des sites en France est fournie aux élus. Majoritairement en été, ces fermetures sont l'occasion pour beaucoup de managers **d'essayer d'imposer aux salariés la prise de congés**.



- *Si jamais vos managers vous demandent (voire « imposent ») des prises de congés pendant la fermeture d'un site, nous vous encourageons à prendre contact avec l'un de vos élus CFE-CGC (ou de nous appeler au numéro gratuit 0805384848).*
- Ceci est illégal. Vous pouvez réaliser d'autres activités (formation, autre mission, travaux internes...).

Par ailleurs, nous rappelons que vous avez la possibilité de placer des jours de congés non pris sur un PERCO géré par l'entreprise. La direction évoque rarement cette possibilité lors des réunions BL, MIM, « radio CM »...

2. Fonctionnement du CSEE

Désignation de 2 nouveaux membres de la commission Eco-Citoyenne.

Sandrine Chapelle et Véronique Valle (élues CFE-CGC) intègrent la commission et sauront être force de proposition. Formée par la CFE-CGC sur ces nouveaux enjeux, Sandrine ne fera pas partie de ces « élus fantômes », que nous n'entendons jamais en réunions ou commissions, voire absents à la plupart des réunions. Les CR de réunions mettent en lumière cet absentéisme, voire syndrome de présentéisme 😞. C'est bien triste alors que certains d'entre vous ont exprimé leur confiance envers ces élus lors des élections.



LinkedIn



Présentation et approbation des comptes annuels ASC et AEP 2023

Le CSE possède 2 budgets distincts.

L'un pour les loisirs (Activités Sociales et Culturelles) et le 2nd pour son fonctionnement (Attributions Economiques et Sociales).

Dans le précédent épisode... **nous vous alertions d'une mauvaise gestion financière du budget 2023**, puisque l'équipe gestionnaire composée d'élus CFDT avait « emprunté » 400 000€ du budget AEP pour couvrir les dépenses ASC de fin d'années. Il faut savoir que :

- Sans cet emprunt, il n'y aurait pas eu de commande de chèques-vacances par exemple.
- Cette manipulation comptable est extrêmement rare, jamais vue chez INFRA depuis au moins 20 ans.

L'expert-comptable ayant terminé d'analyser les comptes 2023, nous avons enfin les chiffres réels pour l'année écoulée.

D'un point de vue global, **l'augmentation voire glissement des dépenses d'activités est assez effarant : +1,1M€ en 2 ans alors que le budget n'a augmenté que 500K€ environ.**

	2021	2022	2023	Evolution entre 2022 et 2023	
				Evolution en %	Evolution en montant
Subvention A.S.C. reçue	1 759 355	2 103 408	2 277 813	8,29%	174 405
Coût des activités	1 884 557	2 397 200	2 948 923	23,02%	551 723
Taux de reversement de la subvention ASC	107%	114%	129%		
Subvention A.E.P. reçue	533 873	649 086	695 254	7,11%	46 168
Charges de Fonctionnement	404 551	372 137	462 933	24,40%	90 796
Part du fonctionnement/subvention reçue	76%	57%	67%		
Résultat de l'exercice A.S.C.	-48 338	-116 035	-523 328	351,01%	-407 293
Résultat de l'exercice A.E.P.	143 179	276 950	232 321	-16,11%	-44 628
Résultats de l'exercice	94 841	160 915	-291 007	-281%	-451 922
Fonds Propres A.S.C.	417 471	315 754	-207 574	-165,74%	-523 328
Fonds Propres A.E.P.	488 440	751 072	983 393	30,93%	232 321
Fonds Propres	905 911	1 066 826	775 819	-27%	-291 007

Vous remarquerez également que **le résultat de l'exercice comptable des A.S.C est toujours négatif** depuis 2021, avec un déficit RECORD de -523K€ en 2023 !





Très rigolo (ou pas), la majorité gestionnaire du nouveau CSE utilise des éléments de langage depuis quelques mois pour nous assurer que ce n'est pas un déficit !

Quand on emprunte de l'argent à quelqu'un et qu'on dépense plus que ses revenus, comment devrions-nous dire ? 😊

Dans un petit coin du compte-rendu de la CFDT ce déficit est sans surprise minimisé.

Sans aucune remise en question de leurs choix budgétaires, ils vous annoncent en gros que c'est de VOTRE FAUTE ! Les salariés ont trop demandé de subventions cette année ! 😊

Techniquement, vous pouvez certes dépenser plus que vos revenus mais à condition d'avoir des réserves ! Nous ne sommes pas dans cette situation.

⇒ **Au vu de ces résultats financiers qui empirent d'année en année, vous comprendrez pourquoi :**

- La nouvelle majorité n'était pas pressée d'ouvrir le site et les activités du CSE (économies)
- De nouvelles règles restrictives ne subventionnant plus les vols de courte durée ont été votées (pas par la CFE-CGC). Voir nos CR précédents pour expliquer la prétendue politique RSE du CSE.

Présentation de la consommation du budget 2023 de fonctionnement dit A.E.P :

	Réalisé	Prévu		Ecart	% utilisation
Fournitures & petits matériels	565	2 700	✓	-2 135	21%
Logiciels	65 377	75 000	✓	-9 623	87%
Assurance	6 978	7 000	✓	-22	ns
Documentation	0	5 700	✓	-5 700	0%
Formation		5 000	✓	-5 000	0%
Honoraires expert-comptable	25 200	35 000	✓	-9 800	72%
Expertises	38 275	10 000	✗	28 275	383%
Assistance juridique	21 825	5 000	✗	16 825	437%
Avocat		20 000	✓	-20 000	0%
Honoraires juridiques		15 000	✓	-15 000	0%
Prise de note PV	27 701	37 000	✓	-9 299	75%
Frais déplacements, missions, réceptions	983	5 000	✓	-4 017	20%
Frais bancaires	3 914	4 500	✓	-586	87%
Frais de personnel	231 886	300 000	✓	-68 114	77%
Divers	245	1 800	✓	-1 555	14%
Dotation CSEC	39 983	32 200	✗	7 783	124%
COUT DU FONCTIONNEMENT	462 933	560 900	✓	-97 967	83%
PRODUITS	695 254	630 000	✗	65 254	110%
RESULTAT	232 321	69 100	✗	163 221	336%



LinkedIn



Présentation détaillée de la consommation du budget 2023 des A.S.C :

	Montant charges	Participation ou Produits	Coût Net 2023	% Part du CSE	% / total A	Coût Net 2022	Écart en montant	Écart en %
Séjour	601 618		601 618		20%	427 514	↑ 174 104	41%
Transports	65 191		65 191		2%	50 673	↑ 14 518	29%
Aérien	269 039		269 039		9%	153 485	↑ 115 555	75%
Subvention "Vacances"	935 849	0	935 849	100%	32%	631 672	↑ 304 177	48%
Séjour	39 781		39 781		1%	31 647	↑ 8 134	26%
Périscolaire /centre aéré	56 641		56 641		2%	57 097	↓ -456	-1%
Subvention "Jeunes"	96 422		96 422	100%	3%	88 744	↑ 7 678	9%
Activités sport & arts	400 037		400 037		14%	291 488	↑ 108 549	37%
Subventions Sport-Art	400 037		400 037	100%	14%	291 488	↑ 108 549	37%
Subventions individuelles	1 432 308	0	1 432 308	100%	49%	1 011 904	↑ 420 404	42%
Cinéma	43 890		43 890		1%	38 123	↑ 5 767	15%
Spectacles / Parcs	76 902		76 902		3%	69 558	↑ 7 344	11%
Billetterie culture	38 916	0	38 916		1%	25 847	↑ 13 070	51%
Billetterie Meyclub	159 708	0	159 708	100%	5%	133 528	↑ 26 180	20%
Balnéaires	65 858	35 560	30 298	46%	1%	30 946	↓ -647	-2%
Court séjour	126 213	73 699	52 514	42%	2%	28 331	↑ 24 183	85%
Thalasso	0	0	0		0%	5 850	↓ -5 850	-100%
Préacheminement	5 234		5 234		0%	2 992	↑ 2 242	ns
Séjours - voyages	197 306	109 259	88 047	45%	3%	68 119	↑ 19 928	29%
Linéaires été	232 813	123 347	109 466	47%	4%	102 215	↑ 7 251	7%
Locations basses saison	582	582	0	0%	0%	3 564	↓ -3 564	-100%
Linéaires s/locations cse	233 395	123 929	109 466	47%	4%	105 779	↑ 3 687	3%
Chèques vacances	586 558	199 206	387 352	66%	13%	352 916	↑ 34 436	10%
Chèques vacances	586 558	199 206	387 352	66%	13%	352 916	↑ 34 436	10%
Enveloppe Individuelle	2 609 276	432 394	2 176 882	83%	74%	1 672 246	↑ 504 636	30%
Evènements	17 760		17 760		1%	21 680	↓ -3 920	-18%
Noël	407 435		407 435		14%	403 017	↑ 4 418	1%
Rentrée scolaire	67 860		67 860		2%	57 552	↑ 10 308	18%
Guitare visio	6 300	3 150	3 150	50%	0%	5 790	↓ -2 640	-46%
Prestations nationales	499 355	3 150	496 205	99%	17%	488 039	↑ 8 166	2%
Est	26 564	2 925	23 639	89%	1%	14 890	↑ 8 750	59%
Ile de France	72 372	17 395	54 977	76%	2%	47 156	↑ 7 821	17%
Méditerranée	6 652	152	6 501	98%	0%	6 987	↓ -486	-7%
Nord Ouest	13 659	895	12 764	93%	0%	12 416	↑ 349	3%
Sud Ouest	20 811	6 576	14 235	68%	0%	10 774	↑ 3 461	32%
Toulouse	38 384	8 036	30 348	79%	1%	25 792	↑ 4 556	18%
Activités locales	178 443	35 978	142 465	80%	5%	118 014	↑ 24 451	21%
Hors Enveloppe Individuelle	677 798	39 128	638 670	94%	22%	606 053	↑ 32 617	5%
Commission sociale	19 072		19 072		1%	13 829	↑ 5 243	38%
Commission sociale	19 072		19 072	100%	1%	13 829	↑ 5 243	38%
Salaires assistants	90 178		90 178		3%	85 606	↑ 4 571	5%
Quote part logiciel ASC	8 915		8 915		0%	8 906	↑ 9	0%
Jeux	14 216		14 216		0%	10 310	↑ 3 907	38%
Divers	990		990		0%	250	↑ 740	
Assistants & Divers	114 299		114 299	100%	4%	105 072	↑ 9 227	9%
TOTAL	3 420 445	471 522	2 948 923	86%		2 397 200	551 723	23%
COÛT DES ACTIVITÉS (A)			2 948 923		100%	2 397 200	551 723	23%
La subvention activités sociales			2 277 813			2 103 408	↑ 174 405	8%
Autres produits			147 782			177 757	↓ -29 976	-17%
PRODUITS HORS ACTIVITÉS (B)			2 425 595			2 281 165	144 430	6%
RÉSULTAT ACTIVITÉS SOCIALES (B - A)			-523 328			-116 035	-407 293	351%



L'évolution du coût des activités provient essentiellement de **l'Enveloppe Individuelle** (+ 504 636 € soit + 30%) : 4 440 salariés en ont bénéficié pour un coût moyen de 490 € contre 3 616 salariés en 2022.

- **SUBVENTIONS INDIVIDUELLES** (1 432 308 € soit 49% du coût des activités) en hausse de 420 404 € :
 - 2 627 salariés bénéficiaires des Subvention "Vacances" pour un coût moyen de 356 €
 - 527 salariés bénéficiaires des Subvention "Jeunes" pour un coût moyen de 183 €.
- **CHEQUES VACANCES (387 352 €) en hausse de 34 436 € :**
 - 2 405 salariés pour un coût moyen de 161€.
- **LINEAIRES ETE (109 466 €) :**
 - 205 salariés bénéficiaires pour un coût moyen de 534 €.
- 1 959 salariés ont bénéficié des **SUBVENTIONS SPORT-ART** pour un coût moyen par salarié de 204 € contre 1 636 salariés en 2022 pour un coût moyen de 178 €.

Le coût des PRESTATIONS NATIONALES (496 205 €) est en augmentation de 8 166 € et représente 17% du coût des activités.

- **Noël (407 435 €) :** 2 887 enfants ont bénéficié de cartes cadeaux d'une valeur de 40 € et 6 031 salariés de cadeaux d'une valeur de 50 €.
- **Rentrée scolaire (67 860 €) :** 2 262 enfants ont bénéficié d'un bon d'achat de 30 €.

Le coût des ACTIVITES LOCALES (142 465 €) est en augmentation de 24 451 € soit + 21%.

Les élus CFE-CGC notent des disparités de traitement des budgets locaux.

- Selon votre site de rattachement, le budget par personne pour la fête de fin d'année varie de 21 à 66€ par exemple !
- **Les activités sont soi-disant réglementées avec un minimum de participants et un taux maximum de subvention de 50%. Ceci n'a pas été respecté par tous les élus.**
 - On note par exemple 1 activité organisée et subventionnée à 100% pour 1 seul.e salarié.e !
 - Alors que ce n'est pas autorisé, les salariés du site de Pessac ont pu généreusement profiter de gaufres 100% subventionnées ! Bien entendu, ce fut sûrement une coïncidence que ce « cadeau » arrive quelques jours avant le 2nd tour des élections ! 😊

Qu'on soit clair, **les élus de la CFE-CGC sont POUR la liberté du taux de subvention.**

Nous ne critiquons pas la réalisation de cette activité, mais le non-respect des règles. Nous estimons que les élus sont responsables (sensés en tout cas) et doivent gérer les budgets locaux en bonne intelligence. S'ils dépensent tout le budget en seule fois, ou à l'inverse s'ils ne dépensent pas le budget, les salariés du site concerné ne devraient en théorie pas être très satisfaits de l'investissement de leur élu, et le faire savoir aux élections !



Vous souhaitez connaître le détail des dépenses des activités locales de votre site de rattachement ?

Ecrivez à l'un des élus CFE-CGC cités en page 1.

Nous vous partagerons le rapport d'expertise.



LinkedIn

